

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Sigle et titre du cours : JEU 2001 Questions théoriques en études du jeu vidéo

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

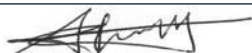
Scolarité de doctorat en cinéma et jeu vidéo, ou dans un domaine connexe, terminée.

Expérience de création, de recherche, d'enseignement, de travail ou publications pertinentes démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, acquise au cours des cinq dernières années.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Avènement du discours théorique sur le jeu vidéo. Présentation des concepts et notions utilisés dans les études du jeu vidéo. Essor et développement des théories du jeu vidéo. Analyse approfondie des approches théoriques les plus importantes.



Signature du directeur

25 mars 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

● [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)